



Ville De Nantes et Nantes Métropole

AGENTS de MAITRISE LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

Les agents de maîtrise et agents de maîtrise principaux veulent être reconnus à la hauteur des tâches qu'ils accomplissent.

En effet, alors que notre charge de travail ne cesse d'augmenter, les écarts de rémunération avec les collègues que nous encadrons ne cessent quant à eux de se réduire.

Nous devons répondre aux exigences toujours plus importantes des directions ainsi que de celles de l'administration.

Nous devons, à la fois, gérer sur le terrain, l'encadrement des agents, les relations parfois difficiles avec les usagers, leurs mécontentements, une pénurie d'effectif grandissante ainsi que les conséquences de décisions sur lesquelles nous n'avons aucune prise, si ce n'est celle de les appliquer.

Que ce soit au niveau du déroulement de carrière, ou à celui du régime indemnitaire, nous sommes les grands oubliés de la catégorie C.

En 2013, l'administration a choisi de faire l'impasse sur l'évolution du Régime Indemnitaire des agents de maîtrise de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Nous sommes désormais les seuls, avec les Adjoints Techniques dessinateurs, à avoir été laissés pour compte, alors que la situation des aides soignantes et de la Police Municipale, pourtant eux aussi écartés du dispositif de départ, ont été revues.

Aussi, tant que les butoirs indemnitaires du grade des Techniciens ne seront pas revus à la hausse au niveau national, l'évolution de carrière sur ce grade ne répondra pas aux attentes d'une meilleure reconnaissance pour les agents.

Certains collègues se retrouvent, de part la mise en place par la collectivité de ratios restrictifs, retardés dans leur évolution de grade pour le passage d'AM à AMP, après plus de 8 ans d'ancienneté dans le grade d'AM.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle situation.

C'est pourquoi, soutenus par nos organisations syndicales, nous demandons :

- **Des ratios d'avancement de grade de 100 % pour le passage AM – AMP –**
- **La revalorisation du Régime Indemnitaire pour tous les AM et AMP.**

NOM :..... PRENOM :.....

DIRECTION et SERVICE :.....

SIGNATURE

**Tract – Pétition à signer et à rapporter lors de la réunion d'info qui aura lieu
le mardi 18 Novembre de 10 h à 12 h à la salle de l'Égalité à Nantes.**

04/11/2014